

COMMUNE DE BUCHILLON
Construction de 24 logements, d'un tea-room et de locaux commerciaux
"Buchillon Luna"

Descriptif	Plus	Minus	Modification de projet N°	Date de création	Date d'acceptation	Remarques / Commentaires
Plus-value pour la réalisation de 3 appartements en lieu et place de surfaces multifonctionnelles et la suppression des espaces éducatifs UAPE en espace multifonctionnel, selon les plans du 25 novembre 2016.	CHF 81 122.35		1	02.12.2016	20.07.2017	Envoyée le 05.12.2016
Plus-value pour la fourniture et la pose des machines à laver et à sécher le linge dans les 24 appartements. Cette prestation n'est pas prévue dans le budget de base.	CHF 56 578.35		2	24.04.2017	20.07.2017	Remise au MO le 25.04.2017
Plus-value pour la récupération des tuiles de la ferme.	CHF 4 128.05		3	24.04.2017	20.07.2017	Remise au MO le 25.04.2017
Plus-value pour les joues de lucarne en cuivre imitation tuile.	CHF 22 788.85		4	24.04.2017	28.08.2017	Remise au MO le 25.04.2017
Installations électriques Installation de tube vide pour l'alimentation électrique d'une gestion de parking.	CHF 6 500.60		5	17.05.2017	22.05.2017	Remis en séance COPIL le 22.05.2017
Exécution d'un parking provisoire.	CHF 9 664.70		6	19.05.2017	22.05.2017	Remis en séance COPIL le 22.05.2017
Plus-value pour complément de protection Sprinkler dans les caves F3 et F4 et 3 passages de 50 cm selon demande de l'ECA.	CHF 653.20		7	11.07.2017	28.08.2017	OFFERT. Sera remis lors de la prochaine séance COPIL
Réalisation du projet de l'ouvrage.	CHF 25 000.00		8	24.08.2017	25.10.2017	Acceptée le 25.10.2017 par De Preux Patrick
Installation de tubes vides en attente pour recharger les véhicules électriques.	CHF 1 663.35		9	24.08.2017	28.08.2017	Remis et acceptée le 28.08.2017
Moins-value pour chéneaux demi-ronds en lieu et place des chéneaux encaissés.		CHF -19 926.00	10	25.08.2017	22.09.2017	Annulée le 22.09.2017
Plus-values pour les plis supplémentaires sur les virevents et larmiers et détails virevent vers chéneau.	CHF 28 609.45		11	25.08.2017	22.09.2017	Annulée le 22.09.2017
Plus et moins-values sur les travaux de ferblanterie.	CHF 6 245.20		10B	22.09.2017	22.09.2017	Annulée le 22.09.2017
Plus et moins-values sur les travaux de ferblanterie.		CHF -12 308.75	10C	16.10.2017	25.10.2017	Validée par GG & GL le 16.10.2017
Modifications des parois de la villa G pour l'inversion des cuisines 1G et 3G.	CHF 641.10		12	22.09.2017	25.09.2017	
Plus-value pour modification de la toiture D-E.	CHF 514.10		13	29.09.2017	25.10.2017	Validée par GG & GL le 03.10.2017
Constat d'huissier des routes et bâtiments voisins.	CHF 5 994.00		14	02.10.2017	25.10.2017	Validée par GG & GL le 03.10.2017
Assurance RCMO.	CHF 6 427.40		15	02.10.2017	25.10.2017	Validée par GG & GL le 03.10.2017
Plus-value pour élargissement du plan de travail de l'îlot de la cuisine 1C.	CHF 332.65		16	16.10.2017	25.10.2017	Validée par GG & GL le 16.10.2017
Plus et moins-values sur les travaux des installations électriques.		CHF -14 093.15	17	06.11.2017	07.11.2017	Validée par GG & GL le 06.11.2017
Plus-values sur les portes d'entrées.	CHF 20 675.20		18	14.11.2017	24.11.2017	Validée par GG & GL le 15.11.17
Plus-value pour peinture de soi à 2 composants de couleur grise pour le parking souterrain au lieu d'une peinture anti-tache.	CHF 49 938.35		19	23.11.2017	22.03.2018	Non retenue par le MO selon la séance du 22.03.2018
Modification des sens d'ouverture des portes de salle de bain, impression des plans pour les sous-traitants: charpentier, électricien, CVS, plâtrier, menuiserie, chapeur, carreleur, parqueteur et DT.	CHF 2 000.00		20	23.11.2017	24.11.2017	Validée par GG & GL le 23.11.17
Plus et moins-values sur fenêtres et portes-fenêtres selon modifications demandées par l'architecte et MO.	CHF 40 000.00		21	30.11.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 07.12.17
Avenant pour amener l'installation électrique provisoire de chantier en bordure de parcelle (selon art. 129 SIA 118) distance -250 m.	CHF 11 975.05		22	15.07.2019	04.10.2019	Accepté par le MO à hauteur de 50% suite à la séance du 04.10.2019

Plus-value pour différence sur les appareils sanitaires par rapport aux plans de base pour les villas A-B-C-D-E-F-G.	CHF	212.25		23	04.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 05.12.17
Plus-value pour appareillage électrique gris foncé ou noir pour les entre-meubles des cuisines.	CHF	302.40		24	04.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 06.12.17
Plus-value pour thermo-laquage de la lame finale et coulisseaux des volets à rouleau en lieu et place d'aluminium étoué naturel.	CHF	1 051.35		25	05.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 06.12.17
Moins-value pour suppression des galeries à rideaux pour les fenêtres des lucarnes.	CHF	-4 835.75		26	05.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 08.12.17
Plus-values pour fourniture et pose d'un velux supplémentaire motorisé dans le lot 2A (galetas) et plus-value pour la motorisation des 2 velux prévus.	CHF	4 263.85		27	06.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 06.12.17
Moins-value pour suppression des radiateurs porte-serviettes.	CHF	-16 329.60		28	07.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 07.12.17
Plus-value pour fourniture et pose d'une cloison devant porte coulissante pour les villas D, E, F et G (5 portes).	CHF	5 331.95		29	06.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 06.12.17
Moins-value pour intégration des rails à rideaux dans le plafond en Fermacell.	CHF	-2 221.65		30	07.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 07.12.17
Modifications des cuisines des lots G-F après validation des plans du charpentier.	CHF	3 637.85		31	07.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 07.12.17
Plus-value pour modification des installations électriques et rajout de points lumineux.	CHF	32 515.85		32	07.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 07.12.17
Moins-value sur la menuiserie intérieure.	CHF	-6 666.65		33	07.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 07.12.17
Plus-value pour fixation des gonds pour les volets exécutés sur place pour les lots G, F, E.	CHF	6 986.65		34	07.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 07.12.17
Plus-value pour revêtement phonique intérieur du mur pignon et les 2 pans de toiture dans le Tea-room avec des lames en sapin 20/100 mm ajourées de 10 mm avec un voile de feutre noir à l'arrière, y compris finitions et raccords aux fenêtres, pannes, bords.	CHF	19 856.80		35	07.12.2017	11.12.2017	Validée par GG & GL le 07.12.17
Plus-value sur les cloisons intérieur des villas suite aux modifications des plans du dépôt d'offre et des plans d'exécution.	CHF	26 118.20		36	20.02.2018	26.02.2018	Validée par GG & GL le 26.02.18
Plus-value sur les toitures des villas suite aux modifications des plans du dépôt d'offre et des plans d'exécution.	CHF	11 756.65		37	20.02.2018	26.02.2018	Validée par GG & GL le 26.02.18
Plus-value pour l'augmentation du nombre de descente d'eau pluviale selon demande de M. Trieu.	CHF	9 148.10		38	20.02.2018	26.02.2018	Validée par GG & GL le 26.02.18
Plus-value pour la réalisation des têtes décoratives devant les chenaux de l'accès Sud.	CHF	907.10		39	20.02.2018	26.02.2018	Validée par GG & GL le 26.02.18
Selon demande du MO, réalisation d'un revêtement de façade sur l'accès du parking au sud à partir de +2.30m de haut, en lame chalet, en mélèze III/III rabotée y compris grille alu au bas des lames en lieu et place d'un béton apparent.	CHF	14 397.85		40	14.06.2018	18.06.2018 / 25.09.2018	Accepté par le MO en séance Copil du 18.06.2018 et proposition annulée par le MO en séance Copil du 25.09.2018
Moins-value pour la réalisation d'un crépis 1.00 mm en lieu et place d'un variovies pour l'intérieur des villas.	CHF	-41 500.00		41	03.04.2018	09.04.2018	Accepté par le MO en séance Copil du 09.04.2018
Validation du chiffrage de la ferme selon budget des modifications du 6 février 2018 avec remarques.	CHF	515 000.00		42	03.04.2018	09.04.2018	Accepté par le MO en séance Copil du 09.04.2018
Selon demande du Maître d'Ouvrage, installation d'un contrôle d'accès pour parking public payant, avec barrières relevables, appareillage de prise de ticket pour l'entrée et la sortie avec une caisse, y compris les travaux de génie civil et d'installation électrique.	CHF	102 315.00		43	03.04.2018	09.04.2018	Accepté par le MO en séance Copil du 09.04.2018
Selon la demande du Maître d'Ouvrage, modification du système de fermeture.	CHF	4 498.75		44	30.04.2018	30.04.2018	Accepté par le MO en séance Copil du 30.04.2018
Selon demande du MO, diminution des ajourages des lames extérieures de la ferme de 40mm à 25mm	CHF	4 686.25		45	14.06.2018	18.06.2018	Accepté par le MO en séance Copil du 18.06.2018
Selon demande du MO, rajout de thermostat dans toute les salles de bain des villas.	CHF	9 515.30		46	23.08.2018		Refusé par le MO en séance copil du 27.08.2018
Selon demande du MO, modification du type de lames à l'intérieur du restaurant en 15/67 verni blanc alpin en lieu et place des lames 20/100 verni blanc alpin	CHF	5 342.85		47	23.08.2018	27.08.2018	Accepté par le MO en séance Copil du 27.08.2018
Selon demande du MO, remplacement de la barrière intérieur du restaurant prévue en métal par une balustrade panneau en bois peint en noir.	CHF	4 432.95		48A	23.08.2018		Variante non retenue par le MO selon la séance Copil du 27.08.2018
Selon demande du MO, remplacement de la barrière intérieur du restaurant prévue en métal par une balustrade panneau en bois peint en blanc.	CHF	1 190.55		48B	23.08.2018	27.08.2018	Accepté par le MO en séance Copil du 27.08.2018
Selon demande du MO, rajout d'un pré-équipement pour une machine à laver dans la salle de bain du salon de coiffure.	CHF	1 845.55		49	23.08.2018	27.08.2018	Accepté par le MO en séance Copil du 27.08.2018
Selon demande du MO, rajout d'une voûte et d'un plafond technique avec une arrivée électrique dans le salon de coiffure.	CHF	2 621.80		50	23.08.2018	27.08.2018	Accepté par le MO en séance Copil du 27.08.2018
Selon demande du MO, modifications des aménagements extérieurs selon le plan d'exécution du 17 août 2018 en lieu et place du plan contractuel du 1 juillet 2016.	CHF	32 057.20		51	15.07.2019	15.07.2019	Accepté par le MO en séance du 15.07.2019

Selon demande du MO pour la fourniture et pose luminaire LED en lieu et place des lampes fluorescentes NEO dans le parking.	CHF	2 599.70		52	10.10.2018	27.09.2018 / 10.10.2018	Accépté par M. Am selon l'email du 27.09.2018 et par le MO en séance Copil du 10.10.2018
Selon demande du MO, fourniture et pose d'un couvert pour les boîtes aux lettres extérieures.	CHF	2 255.70		53	08.03.2019		Refusé par le MO selon mail du 12.03.2019
Selon demande du MO, réalisation de cloison en bois autour de la place des conteneurs, finition idem paroi restaurant.	CHF	4 701.70		54	08.03.2019	12.03.2016	Accépté par M.Am selon mail du 12.03.2019
Selon demande du MO, modification des emplacements des boîtes aux lettres et création de 2 socles pour la pose d'un groupe de boîtes aux lettres.	CHF	1 809.30		55	15.07.2019	15.07.2019	Accépté par le MO en séance du 15.07.2019
Selon demande du MO, application d'un crépi dans couloir du sous-sol de l'entrée de la ferme, application d'une peinture émaillée dans l'accès sud et application peinture de couleur verte sur la tour d'ascenseur du parking à l'extérieur.	CHF	19 488.45		56	15.07.2019	15.07.2019	Accépté par le MO en séance du 15.07.2019
Selon demande du MO, fourniture et pose de 57 luminaires sur les façades des villas en lieu et place de 24 luminaires.	CHF	14 406.10		57	15.07.2019	15.07.2019	Accépté par le MO en séance du 15.07.2019
Modifications des grandeurs et de la configuration des volets entre le projet et la réalisation.	CHF	18 293.80		58	15.07.2019	15.07.2019	Accépté par le MO en séance du 15.07.2019
Selon plusieurs séances et plusieurs e-mails entre le MO, la DA et l'EG, plus-value et moins-value sur les 24 agencements de cuisines des villas.	CHF	20 046.55		59	15.07.2019	15.07.2019	Accépté par le MO en séance du 15.07.2019 et signée en séance Copil du 12.09.2019
Selon demande du MO, changement des meubles sanitaires dans les villas A, B et G (meuble trop grand).	CHF	2 931.75		60	15.07.2019	27.08.2019	Accépté selon courrier du 27.08.2019 par le MO
Suite aux modifications des cloisons intérieurs, modifications des installations sanitaires des villas.	CHF	9 394.15		61	15.07.2019	15.07.2019	Accépté par le MO en séance du 15.07.2019
Selon demande du MO, modification du système de fermeture pour 2 cylindres de boîtes aux lettres en système verso cliq en lieu et place de cylindre KABA 20 et ajout d'un cylindre sur la porte extérieur de la cuisine.	CHF	453.05		62	15.07.2019	15.07.2019	Accépté par le MO en séance du 15.07.2019
Selon demande du MO, prolongation de la main courante de l'escalier extérieur accès parking, pose d'une cape de vanne du gaz et fourniture de container à ordures.	CHF	4 598.15		63	15.07.2019	15.07.2019	Accépté par le MO en séance du 15.07.2019
Nettoyage complémentaire de la ferme dû à une remise partielle du bâtiment et des équipements installés par les locataires de la ferme.	CHF	2 412.50		64	15.07.2019	27.08.2019	Accépté selon courrier du 27.08.2019 par le MO
Modification des plans suite à plusieurs modifications du MO ainsi que des travaux de conception et d'étude.	CHF	105 191.95		65	15.07.2019	04.10.2019	Accépté par le MO en séance du 04.10.2019
Frais pour stockage de la terre sur une parcelle à l'entrée du village en lieu et place d'un stockage sur la parcelle.	CHF	25 331.05		66	15.07.2019	04.10.2019	Accépté par le MO en séance du 04.10.2019
Apport de terre végétale pour les aménagements extérieurs.	CHF	71 047.55		67	15.07.2019		Refusé par le MO en séance du 04.10.2019
Suite à la non possibilité de se raccorder dans la chambre EU de la ferme, prolongation du collecteur en bordure de parcelle, longueur supplémentaire 35 ml.	CHF	13 471.80		68	15.07.2019	12.09.2019	Accépté par le MO à hauteur de 50% suite à la séance du 12.09.2019
Selon demande du MO, déplacement des panneaux photovoltaïques sur la rampe de l'accès du parking en lieu et place du couvert à voiture et selon directives de l'ECA remplacement de la structure en grille calibotis en lieu et place de toles	CHF	30 022.45		69a	26.09.2019	30.09.2019	Accépté par le MO selon mail du 30.09.2019
Selon demande du MO, déplacement des panneaux photovoltaïques sur la rampe de l'accès du parking en lieu et place du couvert à voiture et moins-value pour la non-réalisation de cette prestation (uniquement le montage).	CHF	-		69b	15.07.2019	12.09.2019	Variante non retenu par le MO selon la séance Copil du 12.09.2019
Selon les directives de l'ECA, fourniture et pose d'une porte coupe feu EI30 en lieu et place d'une porte y compris dépose et évacuation de cette dernière.	CHF	4 870.80		70	15.07.2019	15.07.2019	Accépté par le MO en séance du 15.07.2019
Suite à la décision de supprimer le mur dans le local cave, application d'une résine sur l'escalier extérieur accès au sous-sol afin de le rendre étanche à l'humidité.	CHF	6 418.20		71	15.07.2019	15.07.2019	Accépté par le MO en séance du 15.07.2019
Frais de négociation et de geste commercial demandé par le MO sur l'ensemble des prestations des modifications de projet.	CHF	38 366.05		72	15.07.2019	12.09.2019	Refusé par le MO en séance copil du 12.09.2019
Heures supplémentaires pour la gestion de l'ensemble du projet, dus aux nombreuses modifications apportées par le MO et son représentant.	CHF	350 000.00		73	15.07.2019	12.09.2019	Refusé par le MO en séance copil du 12.09.2019
Heures supplémentaires pour la gestion de l'ensemble du projet, dus aux nombreuses modifications apportées par le MO et son représentant.	CHF	120 624.00		73b	12.09.2019	04.10.2019	Refusé par le MO en séance du 04.10.2019
Montant TTC des modifications de projet proposées	CHF	2 070 179.35	CHF -117 681.55				
Montant TTC à la signature du Contrat	CHF	12 597 000.00					
Montant TTC des modifications de projet acceptées	CHF	1 380 960.05	CHF -97 755.55				
Montant TTC des différences entre plus-value et moins-value	CHF		1 283 204.50				
Nouveau montant TTC après modifications de projet acceptées	CHF		13 880 204.50				

Chiffrage en cours / validation interne

Proposition au MO

Accepté par MO

Refusé par MO

Geste commercial de Guillet Constructions Générales SA envers MO



Remarques Financières : Total des modifications en TTC

CHF 13 880 204.50

Total accepté au 12.03.2019 : - acomptes reçus 13'510'000 TTC

CHF -13 510 000.00

Total TTC demandé au 15 juillet 2019

CHF 370 204.50

Facture finale arrêtée et arrondie selon séance du 04 octobre 2019 entre le MO et l'EG

CHF 370 000.00